

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Hebammenverband
<b>Band:</b>	83 (1985)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Une formation post-diplôme pour sages-femmes extra-hospitalières?
<b>Autor:</b>	Masur, Antoinette
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-950383">https://doi.org/10.5169/seals-950383</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ***Une formation post-diplôme pour sages-femmes extra-hospitalières?***

*Résultats d'une enquête et projets d'avenir*

En 1983, l'ASSF a chargé un groupe de travail de mener une enquête parmi les sages-femmes extra-hospitalières, afin de connaître leurs besoins en formation spécifique à leur travail.

La première difficulté rencontrée fut de trouver les adresses, car le fichier central de Berne ne contient pas d'information sur le type de travail de ses membres, et les présidentes de sections ne connaissent pas toutes les sages-femmes travaillant de manière indépendante. Par conséquent, toutes ne purent être atteintes. Grâce à un appel lancé lors du Congrès de Genève, nous avons tout de même pu envoyer 200 questionnaires, et nous avons reçu 116 réponses, provenant de toutes les régions de Suisse. Le groupe de travail remercie toutes les sages-femmes qui ont répondu au questionnaire, souvent de façon détaillée, ainsi que celles qui ont ajouté des commentaires parfois très longs et toujours intéressants et utiles.

## **L'enquête**

Le questionnaire poursuivait deux buts: En plus des questions concernant les besoins en formation, l'enquête a cherché à établir un profil de la sage-femme extra-hospitalière: Qui est-elle, quelle est sa formation, depuis combien de temps est-elle diplômée, a-t-elle l'habitude de se perfectionner, quelles sont la nature et l'importance de ses activités, quel est son statut professionnel?

## **Quelques résultats**

Les sages-femmes extra-hospitalières sont pour la plupart des sages-femmes qui ont une longue, voire très longue expérience professionnelle.

24 sages-femmes ont entre 0 et 10 ans de diplôme

30 sages-femmes ont entre 10 et 20 ans de diplôme

30 sages-femmes ont entre 20 et 30 ans de diplôme

22 sages-femmes ont entre 30 et 40 ans de diplôme

10 sages-femmes ont plus de 40 ans de diplôme.

Deux sur trois d'entre-elles ont reçu une formation professionnelle plus courte que celle offerte actuellement. La grande majorité d'entre elles suivent plus ou moins régulièrement des cours de formation permanente qui ne correspondent pas toujours à leurs réelles préoccupations professionnelles, notamment en ce qui concerne les cours cantonaux obligatoires, qui sont les plus suivis.

Les activités de la sage-femme extra-hospitalière sont bien diversifiées et recouvrent bien son champ de compétences et les possibilités que lui offre sa formation, tout en ne le débordant que très rarement.

Dans les 116 questionnaires dépouillés, nous avons trouvé les chiffres suivants:

55 sages-femmes font de la préparation à la naissance

28 sages-femmes font des contrôles de grossesse

56 sages-femmes font des accouchements à domicile

83 sages-femmes font des accouchements ambulatoires

8 sages-femmes donnent des cours de puériculture

21 sages-femmes ont d'autres types d'activités.

Ses activités sont depuis 3 ans en constante augmentation.

Par exemple pour l'accouchement ambulatoire:

213 en 1980

401 en 1982

plus de 500 en 1983

Pour l'accouchement à domicile:

211 en 1980

315 en 1982

environ 400 en 1983.

Neuf fois sur dix, la sage-femme extra-hospitalière travaille de façon indépendante et n'a pas d'employeur. En ce qui concerne ses demandes en formation, 8 demandes sur 10 concernent l'actuali-

sation ou l'approfondissement de compétences d'obstétrique et de néonatalogie pour une pratique extra-hospitalière indépendante. Les autres demandes concernant principalement l'acquisition d'une meilleure maîtrise des problèmes psychologiques et relationnels, ainsi que des problèmes pratiques liés à la pratique extra-hospitalière (meilleure connaissance des assurances notamment). Les résultats de l'enquête, leur analyse et des propositions ont fait l'objet d'un rapport détaillé qui a été transmis au comité central en été 1984. Sur cette base, celui-ci a estimé que l'organisation d'une formation pour sage-femme extra-hospitalière était tout-à-fait justifiée et souhaitable. Il a donc renouvelé le mandat du groupe de travail et lui a demandé de passer à la réalisation pratique.

## **Et maintenant ...**

Le groupe de travail s'est donc remis au travail en automne. Nous élaborons maintenant les objectifs de la formation, le programme, l'organisation pratique, en tenant compte aussi largement que possible des demandes exprimées dans le questionnaire. Les moyens de financement restent encore problématiques. Nous espérons arriver au terme de ce travail en automne 1985, et pouvoir ensuite organiser le début du cours. (Il s'agira probablement d'un cours organisé sous forme de sessions régulières de 2 à 3 jours. Cette organisation reste cependant à confirmer).

Antoinette Masur, Genève

Les futures participantes au cours ou autres sages-femmes qui seraient intéressées de donner leur avis sur le projet de formation dans le courant de l'été peuvent d'ores et déjà prendre contact avec Mme M.Fels au secrétariat central. Leurs remarques et suggestions nous aideraient à offrir un cours qui corresponde au mieux à la demande.

Les personnes qui souhaitent recevoir le rapport détaillé de l'enquête (qui a fait l'objet d'un mémoire de fin de formation à l'ESEI) peuvent le demander à Mme Fels. Le rapport est rédigé en français.